



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION UNIQUE  
RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

**14 septembre 2023**



---

DRAAF AuRA Service de la Formation et du Développement

## Présentation de l'ordre du jour

- 1 – Approbation du procès-verbal du CSA U REA du 22 juin 2023 (avis)
- 2 – Présentation de la note de rentrée 2023: les priorités pour l'année scolaire 2023-2024
- 3 – Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023 : examens – DGH – effectifs – pacte enseignant
- 4 – Point d'étape sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTSA
- 5 – Situation financière des EPLEFPA
- 6 – Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place du comité de suivi
- 7 – Évolution de la carte des formations initiales scolaires dans l'enseignement agricole public RS 2024 (avis)
- 8 - Questions diverses.

## **1- Approbation du procès verbal du CSAUREA du 22 juin 2023 (avis)**

## **2- Présentation de la note de rentrée 2023: les priorités pour l'année scolaire 2023-2024**

### **Priorités communes :**

**Contribuer activement au recrutement d'élèves à travers la communication et une implication accrue dans l'orientation**

**Mettre en œuvre les diplômes rénovés, en particulier l'emblématique tronc commun du baccalauréat professionnel**

**Porter une politique engagée contre toute forme de harcèlement dans l'enseignement agricole**

**Donner un élan supplémentaire aux actions éducatives autour du sport**

**Mettre en œuvre les plans régionaux « Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agro-écologie » pour accompagner la réalisation des plans locaux des établissements**

**S'appuyer sur l'évaluation des établissements pour revisiter le projet d'établissement**

**Poursuivre une action volontariste en matière d'inclusion des élèves à besoins spécifiques**

**Déployer le « Pacte enseignants » pour renforcer l'action de l'enseignement technique agricole dans le service rendu aux élèves et dans la conduite de ses missions**

**Faire émerger et construire des projets pour bénéficier des opportunités de financement offertes par l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) de France 2030**

**Consacrer du temps à la formation des personnels, notamment pour se préparer à relever les défis nouveaux**

---

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023 (source DeciEA)

Tx réussite exam	Bac Pro	Bac Techno	BTSA	CAPA
national	87,30%	97,10%	79,60%	95,90%
MIREX SE	88,90%	97,20%	80,10%	94,30%
<b>AURA</b>	<b>89,20%</b>	<b>98,50%</b>	<b>81,10%</b>	<b>93,90%</b>

diff AURA / AURA n-1	1,6%	0%	0,1%	-0,6%
----------------------	------	----	------	-------

Diff AURA/Nat	1,9%	1%	1,5%	-2,0%
---------------	------	----	------	-------

AURA Public	86,9%	98%	80,1%	90,0%
-------------	-------	-----	-------	-------

diff AURA Public / AURA	-2,3%	0%	-1,0%	-3,9%
-------------------------	-------	----	-------	-------

diff AURA Public / National	-0,4%	1,3%	0,5%	-5,9%
-----------------------------	-------	------	------	-------

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

#### Effectifs

	BTSA 1 2022	BTSA 2 2023	Perte BTSA RS23	% perte RS23	% perte RS22
TOUS	1071	904	-167	-15,59%	-20,41%
Public	605	522	-83	-13,72%	-19,36%
Privé	466	382	-84	-18,03%	-21,57%

	CAPA 1 RO22	CAPA 2 RS23	Perte CAPA RS23	% perte RS23
TOUS	965	797	-168	-17,41%
Public	205	163	-42	-20,49%
Privé	760	634	-126	-16,58%

	Bac Pro 1 RO22	Bac Pro 2 RS23	Perte Bac Pro RS23	% perte RS23
TOUS	3464	3083	-381	-11,00%
Public	1254	1195	-59	-4,70%
Privé	2210	1888	-322	-14,57%

	Bac Techno1 RO22	Bac Techno2 RS23	Perte Bac Techno RS23	% perte RS23
TOUS	969	889	-80	-8,26%
Public	717	670	-47	-6,56%
Privé	252	219	-33	-13,10%

PUBLIC (source: FREGATA enquête RO2022 et RS2023)	Evolution entre 2022 et 2023			
	niveau interministériel	RO2022	RS 2023	
<b>5</b> (BTS, BTSA, CPGE)		1285	1265	-1,56%
<b>4</b> (Bac, 2nde généré)		5213	5395	3,49%
<b>3</b> (CAPA, 2nde Pro)		1823	1838	0,82%
<b>3</b> (4ème, 3ème collège)		496	478	-3,63%
<b>Total Résultat</b>		<b>8817</b>	<b>8976</b>	<b>1,80%</b>

	Bac G 1 RO22	Bac G 2 RS23	Perte Bac G RS23	% perte RS23
TOUS	401	354	-47	-11,72%
Public	300	256	-44	-14,67%
Privé	101	98	-3	-2,97%

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

## DGH

Ajustement d'été selon effectifs prévisionnels (Affelnet et parcours sup)

Derniers ajustements de rentrée en cours

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

#### pacte enseignants

#### Partie socle

#### Amélioration de la rémunération

##### Arrêté du 22 août 2023 modifiant l'arrêté du 29 août 2019 fixant les montants de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves

- Revalorisation de la part fixe de l'ISOE : 1213,60€ → 2 550 €
- Revalorisation de la part modulable de l'ISOE
  - « Classes de quatrième de l'enseignement agricole : 1 245,84 € → 1 308,72 € ;
  - « Classes de troisième de l'enseignement agricole, classes de seconde générale et technologique et classes de seconde, première et terminale de baccalauréats professionnels : 1 425,96 € → 1 497,84 € ;
  - « Classes de première et de deuxième année de CAP agricole : 906,24 € → 1 497,84 € ;
  - « Classes de première et terminale d'enseignement général et technologique : 906,24 € → 1 497,84 €. »

##### Arrêté du 22 août 2023 modifiant l'arrêté du 23 septembre 2014, fixant les montants de diverses indemnités au ministère chargé de l'agriculture

- Revalorisation de l'indemnité forfaitaire allouée aux CPE : 1 450 € → 2 743,97 €

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

**Décret n° 2023-807 du 22 août 2023 modifiant le décret n° 2021-1372 du 19 octobre 2021 instituant une prime d'attractivité pour certains personnels enseignants et d'éducation relevant du MASA**

**Arrêté du 22 août 2023 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2021 fixant le montant annuel de la prime d'attractivité pour certains personnels enseignants et d'éducation relevant du MASA**

Echelon détenu dans le premier grade	Montant annuel brut
9e échelon	400 €
8e échelon	400 €
7e échelon	900 €
6e échelon	900 €
5e échelon	1 100 €
4e échelon	1 500 €
3e échelon	2 050 €
2e échelon	2 200 €



Echelon détenu dans le premier grade	Montant annuel brut
9e échelon	400 €
8e échelon	400 €
7e échelon	1 500 €
6e échelon	2 500 €
5e échelon	2 880 €
4e échelon	3 180 €
3e échelon	3 370 €
2e échelon	2 980 €
1er échelon	2 130 €



### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

#### Agents contractuels

Indice brut détenu	Montant annuel brut
Supérieur ou égal à 601	400 €
600	450 €
De 598 à 599	500 €

Indice brut détenu	Montant annuel brut
Supérieur ou égal à 601	700 €
600	750 €
De 598 à 599	800 €



442	1 050 €
De 413 à 441	1 100 €
De 409 à 412	1 150 €
Inférieur ou égal à 408	1 200 €

442	1 350 €
De 413 à 441	1 400 €
De 409 à 412	1 450 €
Inférieur ou égal à 408	1 500 €

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

#### Pacte enseignant

#### Partie Pacte

**Décret n° 2023-808 du 22 août 2023 modifiant le décret n° 94-50 du 12 janvier 1994 instituant une ISOE en faveur des personnels enseignants des établissements publics d'enseignement technique agricole**

- Création de la part fonctionnelle de l'ISOE

**Arrêté du 22 août 2023 modifiant l'arrêté du 29 août 2019 fixant les montants de l'ISOE**

- 1 brique = 1 250€

**NS DGER/SDEDC/2023-543 du 24/08/2023 ayant pour objet la mise en œuvre du Pacte enseignant**

#### **Objectifs**

Améliorer le service à destination des élèves et le fonctionnement des établissements en proposant des missions complémentaires aux enseignants et CPE

#### **Agents concernés**

PCEA, PLPA, ACEN, Agrégés, PEPS, CPE

#### **Principes**

Volontariat, Concertation  
Faire la démonstration de l'amélioration du service

#### **Calendrier**

Mi septembre : rédaction des lettres de mission  
Avant le 30 septembre : déclaration des briques sur Guépard

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

#### pacte Enseignants : Quelles missions ?

1 brique = Forfait de 18  
heures annuelles

Le remplacement de courte durée pour assurer la continuité pédagogique due aux élèves en cas d'absence

Un enseignant peut remplacer un collègue de sa discipline dans l'établissement ou dans une discipline pour laquelle il bénéficie d'une double compétence reconnue par l'inspection

Un enseignant peut remplacer un de ses collègues dans les classes dans lesquelles il intervient dans sa propre discipline même si cette discipline n'est pas celle du collègue remplacé

En fin d'année : faire la démonstration que le nombre et le pourcentage d'heures vaquées en raison du remplacement de courte durée ont sensiblement diminué

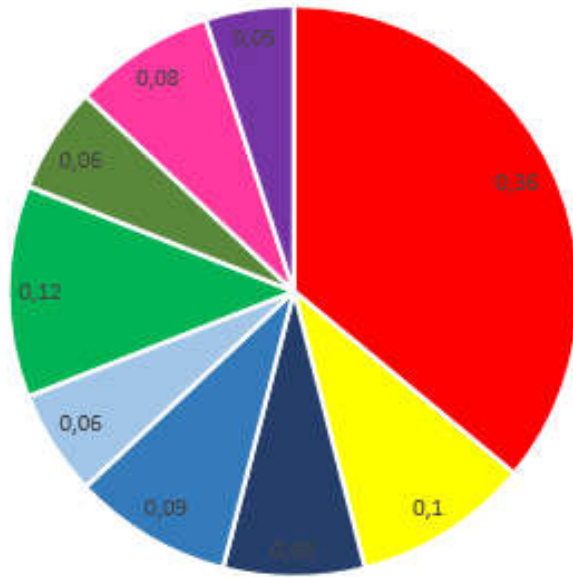
### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

#### pacte Enseignants : Quelles missions ?

Missions voie générale, technologique et professionnelle	Trois missions propres à la voie professionnelle
<p>Participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 36 heures annuelles</span></p> <p>Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 36 heures annuelles</span></p> <p>Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 36 heures annuelles</span></p> <p>Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 36 heures annuelles</span></p> <p>Suivi des élèves en difficulté  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 24 heures annuelles</span></p>	<p>Suivi intensifié des élèves en difficulté  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 24 heures annuelles</span></p> <p>Relation école-entreprise  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 36 heures annuelles</span></p> <p>Accompagnement de l'avenir professionnel  <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">De l'ordre de 36 heures annuelles</span></p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center; background-color: #d3d3d3;"> <p><b>65 % des briques au minimum consacrées à la voie professionnelle</b></p> </div>

### 3- Présentation des éléments sur la rentrée scolaire 2023

## Pacte Enseignants : projection de l'utilisation des briques



- Mission 1 "Remplacement de courte durée"
- Mission 2 "Participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant"
- Mission 3 "Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers"
- Mission 4 "Suivi des élèves en difficultés"
- Mission 5 "Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques"
- Mission 6 "Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques"
- Mission 7 "Suivi intensifié des élèves des élèves en difficulté"
- Mission 8 "Relation école-entreprise"
- Mission 9 "Accompagnement de l'avenir professionnel"

D'après l'enquête réalisée par le SRFD début juillet 2023 auprès des établissements

•Nombre de briques allouées à la Région	•4294
•Nbre de briques allouées aux établissements publics	•57 %
•Estimation du nombre de briques qui seraient acceptées par les agents	• • •82 %

## 4 – Point d'étape sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTSA :

### Rénovation bac pro

- RS 2023

- > Tronc commun rénové pour toutes les spécialités

- > 5 spécialités rénovées : Agroéquipement, Forêt, Gestion des milieux et de la faune, Conduite de productions aquacoles, Services aux personnes et animation dans les territoires

- RS 2024

- > Rénovation de la spécialité : Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin qui devient Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin (consultation du référentiel en cours)

## 4 – Point d'étape sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTSA :

### Rénovation BTSA et semestrialisation

#### • RS 2023

> 4 spécialités renouvelées : Agronomie et cultures durables, Anabiotec, BioQUALIM, Métiers du végétal

> Bilan campagne de semestrialisation 2023-2024

21 dossiers déposés en mars 2023, 21 habilitations à la semestrialisation délivrées : 4 dossiers ont reçu un avis favorable directement après la 1<sup>re</sup> instruction, 17 dossiers ont reçu un avis favorable après corrections et 2<sup>e</sup> instruction.

Voies de formation	FIS	FIA	FIA+FIS	FIA+FPC	FIA+FIS+FPC
<b>Spécialités</b>					
<b>MV</b>		1 EAP			1 MFR
<b>ACD</b>		1 EAP			
<b>BioQUALIM</b>	3 EAP	5 EAP, 1 MFR			
<b>Anabiotec</b>	2 EAP		1 CNEAP	1 EAP	1 MFR
<b>TC</b>		3 EAP	1 CNEAP		

> 4 spécialités renouvelées : Aménagements paysagers, Gestion forestière, Gestion et protection de la nature et Aquaculture

## 4 – Point d'étape sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTSA :

### Rénovation BP

- **RS 2023 :**

- > BP Educateur Canin

- > Création des BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture et Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage en remplacement du BP responsable de chantiers forestiers

- > Création du BP de machines agricoles (janv. 2023) en remplacement du BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels

- **RS 2024 (prévisions)**

- > BP Industrie alimentaire

### Rénovation CS

- **RS 2023**

- > Création du CS Travaux mécanisé de génie écologique (niv. 4)

- **1<sup>er</sup> janv 2024**

- > Création du CS Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité (niv. 4) en remplacement du CS Tracteurs et machines agricoles (niv. 3)



## 4 – Point d'étape sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTSA :

### Bilan accompagnement régional des rénovations

#### • 2022-2023

Veille et communication régulière aux établissements des formations inscrites au PNF (SIL, formations ENSFEA...)

#### > BTSA

Accompagnement DRAAF à la constitution du dossier d'habilitation à la semestrialisation : programmation d'un webinaire (principe de la semestrialisation, pièces du dossier d'habilitation, points de vigilance), création d'un espace RESANA et mise à disposition d'outils produits par la DRAAF (calculateur de crédits ECTS, grille d'autoévaluation du dossier), relecture possible du descriptif des situations d'évaluation en amont du dépôt du dossier.

#### > Bac pro

→ Formations PRF pour les enseignants : anglais, journées réseau EPS

→ Formation PRF pour les équipes de directions et coordo : Accompagner les réformes et les rénovations dans les équipes

→ Accompagnement à la rénovation des équipes pédagogiques sur site par les référents régionaux EPA2 « Experts » avec la visée de construire le ruban pédagogique (6 établissements concernés).

→ Formation de 4 enseignants démultiplicateurs d'ESC par un inspecteur d'ESC en vue d'animer des ateliers d'échanges de pratiques et accompagner la rénovation du tronc commun de bac pro (capacités C3.1, C3.2, C4.2 et C4.3 des blocs 3 et 4)

→ La réflexion et le travail engagés pour construire un accompagnement à la rénovation du tronc commun de bac pro permet une programmation PRF en 2023-2024

## 4 – Point d'étape sur les réformes de la formation professionnelle et sur la semestrialisation du BTSA :

### Accompagnement régional des rénovations

#### • 2023-2024

Veille et communication régulière aux établissements des formations inscrites au PNF (SIL, formations ENSFEA comme par exemple « Mettre à l'étude des QSV pour favoriser la déclinaison concrète des blocs de compétences liés aux transitions »)

#### > BTSA

Poursuite de l'accompagnement DRAAF à la constitution du dossier d'habilitation à la semestrialisation

#### > Bac pro

→ Formations PRF programmées au 1<sup>er</sup> trimestre pour accompagner à la mise en oeuvre des capacités C1.1, et C1.3 (entrée par l'évaluation) ; dispositif de formation proposé par l'ESFEA et animé par des enseignants démultiplicateurs nationaux (2 sessions de formations Lyon/Lempdes).

→ Journée d'échange de pratiques relative à la mise en oeuvre de la capacité C2.1 (entrée par l'évaluation) ; formation animée par 2 enseignants extra-régionaux appuyés par l'IEA (2 journées Lempdes/Lyon)

→ Journée d'échange de pratiques relative à la mise en des capacités C4.2 et C4.3 ; formation animée par les enseignants d'ESC démultiplicateurs régionaux et appuyés par l'IEA (2 journées Lempdes/Lyon)

→ Poursuite de l'accompagnement des équipes par les référents régionaux EPA2 Experts sur demande des établissements

## 5 – Situation financière des EPLEFPA

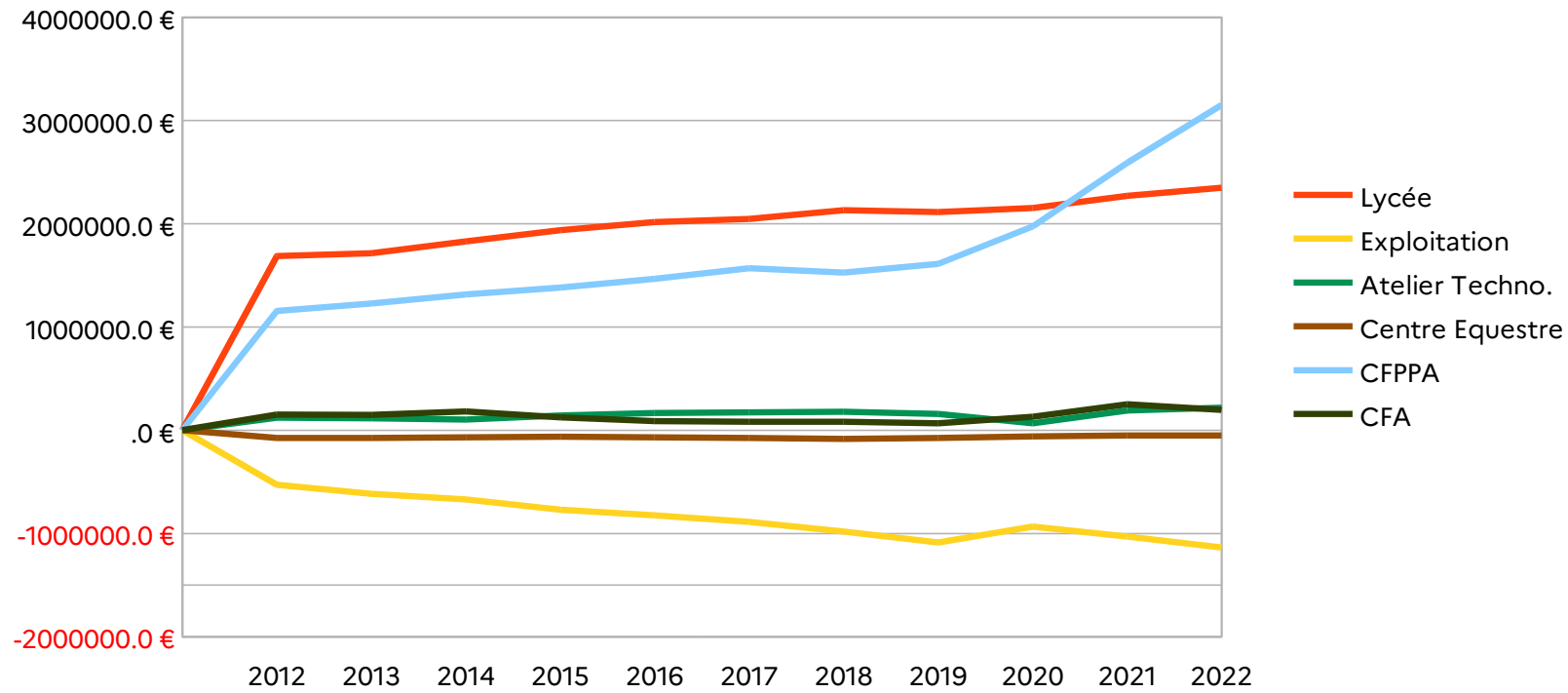
### Classement des EPLEFPA par rapport aux nombres de jour de fonds de roulement

- Le suivi annuel des indices financiers permet désormais de bénéficier de données sur 10 ans. Ainsi, la situation financière globale des 28 EPLEFPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'améliore. S'agissant du nombre de jours de FdR, 5 établissements sont encore en difficulté et l'un d'entre eux ne comptabilise que 21 jours de FdR à la fin de l'année 2022.

Nombre de jours	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>&lt; = à 30</b>	3	3	3	5	5	4	4	4	1	0	1
<b>30 &lt; nbj &lt;= 60</b>	8	8	7	5	4	6	7	8	6	6	4
<b>60 &lt; nbj &lt;= 150</b>	14	14	13	14	14	13	11	9	10	12	10
<b>&gt; 150</b>	3	3	5	4	5	5	6	7	11	10	13

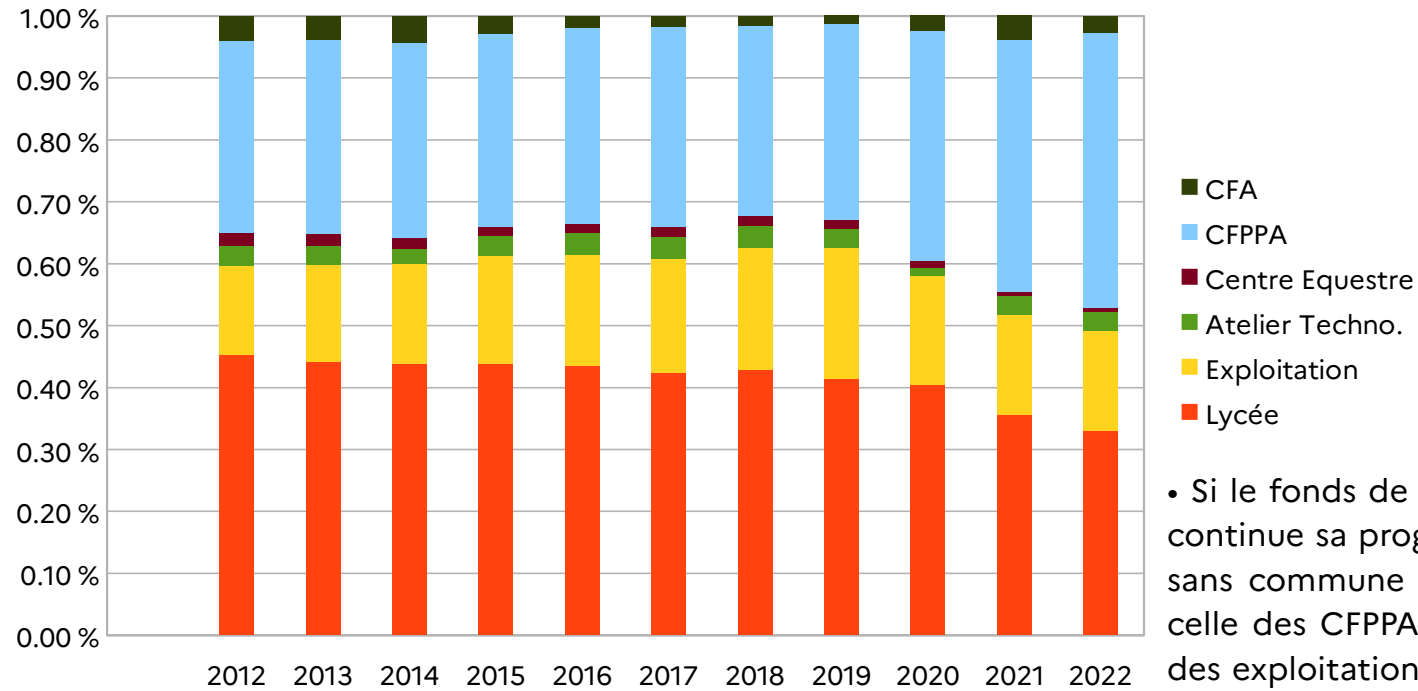
## 5 – Situation financière des EPLEFPA

### Fonds de roulement par type de centre constitutif



## 5 – Situation financière des EPLEFPA

### Part des différents types de centre dans le fonds de roulement régional



- Si le fonds de roulement des lycées continue sa progression, celle-ci reste sans commune mesure au regard de celle des CFPPA depuis 2020. Le FdR des exploitations poursuit quant à lui sa baisse au fil des ans.

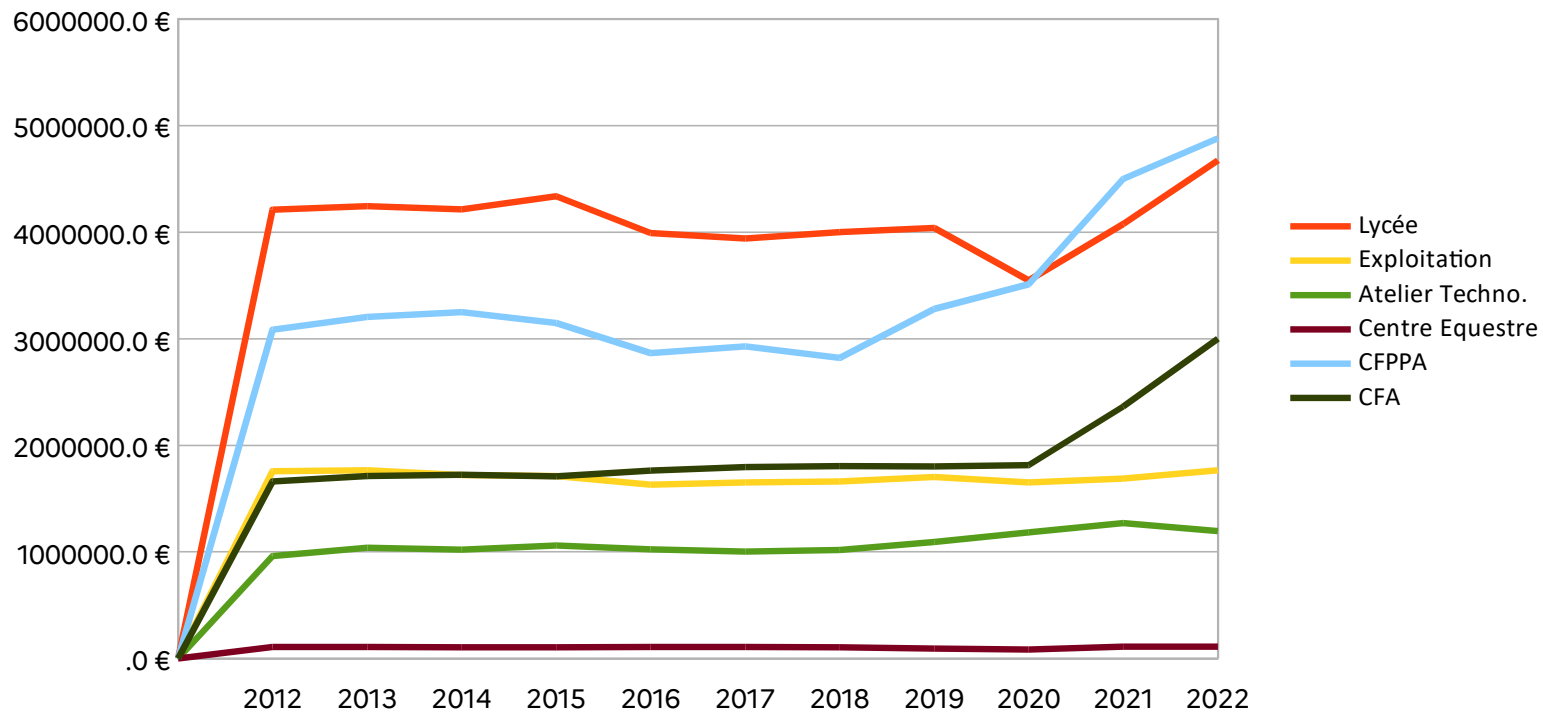
## 5 – Situation financière des EPLEFPA

### Situation des centres par rapport au résultat de la section de fonctionnement

Centre		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Lycée	≥ 0	11	13	21	25	21	13	20	14	10	16	14
	< 0	18	16	8	4	8	16	9	15	19	13	15
Exploit.	≥ 0	11	7	11	7	7	6	8	6	12	12	11
	< 0	16	20	15	20	20	21	19	21	14	14	15
Atelier Techno.	≥ 0	3	3	4	4	3	4	5	2	6	5	3
	< 0	3	3	2	2	3	1	1	5	2	3	5
Centres équestres	≥ 0	0	2	1	1	1	0	0	0	2	1	1
	< 0	3	1	2	2	2	3	3	2	0	1	1
CFPPA	≥ 0	13	15	14	14	15	16	8	15	21	22	24
	< 0	10	8	9	9	8	7	16	9	4	3	1
CFA	≥ 0	3	4	2	2	2	3	3	4	4	4	3
	< 0	4	3	5	5	5	4	4	4	4	2	3
<b>Total</b>		95	95	94	95	95	94	96	97	98	96	96

## 5 – Situation financière des EPLEFPA

### Chiffre d'affaires régional par type de centre constitutif



## 5 – Situation financière des EPLEFPA

### Chiffre d'affaires par centres constitutifs des EPLEFPA d'AuRA

• L'évolution des chiffres d'affaires des centres est à l'image des tendances des autres indicateurs. Cela se traduit par une augmentation de 5 à 6 millions d'euros pour les centres lycée au regard de la période précédent la crise Covid et de 15 à 16 millions d'euros pour les centres CFPPA. En 10 ans, les EPLEFPA de la région ont augmenté leur chiffre d'affaires de plus de 35 millions d'euros.

Centre	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Lycée</b>	43 362 372 €	39 883 548 €	39 386 765 €	39 992 012 €	40 379 704 €	35 458 440 €	<b>40 740 355 €</b>	<b>46 715 965 €</b>
<b>Exploit.</b>	17 096 322 €	16 291 525 €	16 489 852 €	16 582 042 €	16 999 275 €	16 493 986 €	16 846 373 €	17 637 020 €
<b>AT</b>	10 577 042 €	10 215 847 €	10 017 331 €	10 165 077 €	10 908 349 €	11 803 348 €	12 699 165 €	11 924 257 €
<b>CE</b>	1 026 362 €	1 053 692 €	1 051 975 €	1 039 296 €	927 841 €	836 397 €	1 086 787 €	1 104 491 €
<b>CFPPA</b>	31 465 080 €	28 630 378 €	29 271 920 €	28 189 557 €	32 781 586 €	35 087 945 €	<b>44 975 214 €</b>	<b>48 786 388 €</b>
<b>CFA</b>	17 069 355 €	17 608 941 €	17 946 611 €	18 039 946 €	18 004 172 €	18 129 308 €	23 621 874 €	29 979 653 €
<b>Total</b>	120 596 534 €	113 683 930 €	114 164 455 €	114 007 929 €	120 000 927 €	117 809 423 €	139 969 769 €	156 147 773 €



## 6 – Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place de la commission spécialisée

Ce qui était prévu au dernier CSA U REA de Juin 2023

Un été pour faire la synthèse des travaux des groupes

- En incluant les réflexions du PREPA
- En incluant les productions de la concertation et des consultations sur le PLOAA qui portent sur les 3 thématiques : Orientation et Formation, Transmission-Installation et changement climatique

Une proposition de PREA aux instances d'automne avec l'activation du comité stratégique pour l'opérationnaliser



## 6 – Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place de la commission spécialisée

Ce qui a été fait :

- Finalisation des travaux des groupes avec notamment envoi aux participants de leur production pour validation :

    Pour chaque attente éventuellement reformulée : contexte, but / objectifs et proposition d'actions.

- Compilation des travaux de groupes en « décroissant » les fiches thématiques

- Synthèse en 3 documents incluant les réflexions PREPA et PLOAA

- 1 . fiche Repère
- 2 . fiche Démarche
- 3 . fiche Actions

## 6 – Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place de la commission spécialisée

### 1. fiche Repère : Un contexte décrypté et des défis à relever en 5 pages

S'emparer des attentes sociétales

Renouvellement des générations, Changement climatique, Transitions, Incertitudes....



Répondre aux besoins du monde professionnel

Installations diversifiées, Souveraineté alimentaire, Attractivité



Prendre en compte les évolutions des publics apprenants

Quête du sens, Numérique, Besoins pédagogiques individualisés



Valoriser et accompagner les organisations pédagogiques des établissements

Renouvellement de l'innovation, Accompagnement et encouragement des personnels



## 6 – Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place de la commission spécialisée

### 2. fiche Démarche : pour qu'on se rappelle comment on a fait

*La phase diagnostic : Analyse et partage d'états des lieux*



*La phase de contribution : méthode choisie par le CREA*



*Les phases de rédaction et de validations : les 4 axes, les 5 groupes*



*La vie du PREA avec 4 principes : Appropriation, Engagement, Evaluation, Adaptation*



*Le lien PREPA PREA*



## 6 – Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place de la commission spécialisée

### 3. fiche Actions : pour illustrer ce qu'on va faire

- Une liste d'actions proposées par les groupes qui ont travaillé les 5 thématiques selon nos 4 angles de vues
- Intégrant points marquants, points de vigilance et attentes émis des membres du CREA
- Compilées, organisées... selon les 4 axes du PREA

Tout juste complétée par les travaux du groupe « Réussite »

## 6 – Projet régional de l'enseignement agricole (avis) et mise en place de la commission spécialisée

### 3. fiche Actions

- 67 actions proposées qui seront la base d'engagements à formaliser
- Un comité stratégique constitué de membres issus du CREA
  - pour
    - assurer le suivi du PREA.
    - préciser les priorités, le calendrier et les indicateurs à mettre en place pour chaque action
    - définir les conditions de reporting annuel.
    - faire un point annuel en CREA

# Votre avis :

- Sur les documents produits
- Sur la participation au comité stratégique :  
Quelle composition pour les OS du public ?

## 7 – Évolution de la carte des formations initiales scolaires dans l'enseignement agricole public RS 2024 (avis)

Demandes d'ouvertures de formation pour l'enseignement agricole public :

Dé p	Établissement	Formation demandée	Classe demandée pour 2024	Modalités de conduite	Effectifs attendus	Observations de l'établissement demandeur
07	EPLEFPA Olivier de Serres	BTS Métiers des Services à l'Environnement	BTS 1ère année	Classe	19	La formation est ouverte en mutualisation avec le lycée Astier et le Lycée Marcel Gimond d'Aubenas, en partage de moyens avec l'Education Nationale pour la 1ère année de BTS. La 2ème année se fera seulement en apprentissage ou en mixage de public.
42	Campus Agronova	Bac pro Maintenance des matériels – option C (Matériels d'espaces verts)	1ère Bac Pro	Section La classe de Bac pro MDM aura deux sections : section A et section C	8	Cette formation est complémentaire de l'offre actuelle de ce Bac Pro - section A (Matériels agricoles) et répond aux besoins des entreprises du secteur. La formation est ouverte en mixage des publics élèves/apprentis, les 1040h supplémentaires de DGH liées à la conduite en section de la formation ne seront pas déléguées car ce surcoût sera pris en charge par le financement de l'apprentissage.
43	EPLEFPA du Velay	Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	2nde pro GMNF	Section La classe de Bac Pro aura deux sections : AP et GMNF	12 ou 16	Cette formation s'inscrit dans une diversification de l'offre « aménagement des espaces » sur le territoire, avec une dimension biodiversité et environnement, en complément du Bac Pro Aménagement Paysager.

Ajuster les colonnes du tableau



## 7 – Évolution de la carte des formations initiales scolaires dans l'enseignement agricole public RS 2024 (avis)

Information sur la poursuite d'ouverture pour l'enseignement agricole public :

Dép	Établissement	Formation demandée	Classe demandée pour 2024	Effectifs attendus
		Sélectionner la colonne du tableau		
03	EPLEFPA de Durdats Larequille	Bac pro Techniciens Conseil Vente – Produits de jardin	1ère Pro	16
63	EPLEFPA Marmilhat	BTSA Anabiotech	2ème année BTSA	19
73	EPLEFPA La Motte Servolex	Bac G Ski Alpin en 3 ans	1ère G Ski Alpin	24

## 7 – Évolution de la carte des formations initiales scolaires dans l'enseignement agricole public RS 2024 (avis)

Demandes d'ouvertures de formation pour l'enseignement agricole public avec avis DRAAF :

Dé p	Établissement	Formation demandée	Classe demandée pour 2024	Modalités de conduite	Effectifs attendus	Avis DRAAF
07	EPLEFPA Olivier de Serres	BTS Métiers des Services à l'Environnement	BTS 1ère année	Classe	19	Favorable dans le cadre ci-après de l'organisation de la formation :  mutualisation avec le lycée Astier et le Lycée Marcel Gimond d'Aubenas, en partage de moyens avec l'Education Nationale pour la 1ère année de BTS ; la 2ème année est organisée seulement en apprentissage ou en mixage de public (financée par les moyens de l'apprentissage).
42	Campus Agronova	Bac pro Maintenance des matériels – option C (Matériels d'espaces verts)	1ère Bac Pro	Section  La classe de Bac pro MDM aura deux sections : section A et section C	8	Favorable dans le cadre ci-après de l'organisation de la formation :  organisation en mixage des publics élèves/apprentis (le surcoût du passage d'une classe entière à une classe à 2 sections de Bac pro est financée par les moyens de l'apprentissage).
43	EPLEFPA du Velay	Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	2nde pro GMNF	Section  La classe de Bac Pro aura deux sections : AP et GMNF	12 ou 16	Défavorable

## 8 – Questions diverses